





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

Monsieur le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M. Carl Beauchemin, directeur du Service de l'aménagement du territoire, de présenter et d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Il mentionne que le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter visées par le règlement et qu'un avis public à cet effet sera publié dans le journal local.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de règlement n° 901-11. Aucun commentaire, ni question n'est formulé par l'assistance.

### **PRÉSENTATION ET EXPLICATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 904-3**

En conformité avec les articles 125 et 127 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, le Conseil tient une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement n° 904-3.

Monsieur le maire Christian Ouellette préside l'assemblée et demande à M. Carl Beauchemin, directeur du Service de l'aménagement du territoire, de présenter et d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur. Il mentionne que le projet de règlement ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

À la fin de la présentation, le maire invite les personnes présentes dans l'assistance qui désirent s'exprimer à se faire entendre sur ledit projet de règlement n° 904-3. Aucun commentaire, ni question n'est formulé par l'assistance.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Les membres du Conseil répondent aux questions posées par l'assistance.

**470-16**

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 19 h 16.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Christian Ouellette, maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>e</sup> Chantal Bergeron, greffière